

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULAC-SUR-MER RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE LE LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal de Soulac-sur-Mer s'est réuni en séance publique à la salle Socioculturelle le lundi 21 décembre 2020 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT, Maire.

PRÉSIDENT : Xavier PINTAT, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Bernard LOMBRAIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Thierry DUBOUILH, Chantal LESCORCE, Claude MARTIN, Ghyslaine CUNY, Agnès BERGE, Sylvie BERTHELEMY, Danielle BERTHOMIER, Jacques BIBES, Hervé BLANC, Jean-Luc DIEU, Manuela LIEUTEAU-SANCHEZ, Catherine THOMPSON,

EXCUSÉS : Vincent RAYNAUD, Jean-Michel BERGES, July DESCROIX, Élodie MARTIN, Bernard PASQUET, Bruce QUERMENT ayant donné pouvoir respectivement à Xavier PINTAT, Bernard LOMBRAIL, Evelyne MOULIN, Daniel MILLIET, Marie-Dominique DUBOURG, Thierry DUBOUILH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Hervé BLANC

I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Hervé BLANC est désigné secrétaire de séance.

II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du 23 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

III- DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS

Le Maire donne lecture des décisions prises depuis la séance du 23 novembre 2020, et le Conseil Municipal en prend acte.

IV - PATRIMOINE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME ET FONCIER, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

A. Contrat de location des locaux sis rue Victor Hugo

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le contrat de location des locaux sis rue Victor Hugo à intervenir avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique et autorise le Maire à le signer.

B. Argumentaire pour revalidation de la Zone de Prémption en faveur des Espaces Naturels Sensibles (Z.P.E.N.S.) Dunes de Soulac-sur-Mer antérieure à 1985

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le principe de création et sur les périmètres des Z.P.E.N.S. « Dunes de Soulac-sur-Mer antérieure à 1985 ».

C. Fixation de la redevance SPANC 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit pour 2021 les tarifs de la redevance SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), soit 11,60 € (contrôle diagnostic) et 37,60 € (contrôle conception).

D. Détermination de la surtaxe Eau et Assainissement 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe pour 2021 les tarifs de la surtaxe de l'eau à 0,71 € H.T./m³ et de la surtaxe assainissement à 0,63 € H.T./m³.

E. Fixation du prix de l'Eau 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix de l'Eau pour 2021 ainsi que les tarifs pour frais d'ouverture de branchement, les tarifs des travaux relatifs à l'Eau et l'Assainissement et le tarif du contrôle diagnostique des installations reliées à l'assainissement collectif.

F. Convention avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une armoire électrique : Modification de la délibération du 2 juillet 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle convention à intervenir avec ENEDIS fixant l'indemnité de la servitude à 10,00 €, et autorise le Maire à la signer.

G. Délimitation de la zone tampon autour de la Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture concernant le périmètre de la zone tampon de la Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres inscrite sur la liste du patrimoine mondial au titre du bien culturel des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

V - FINANCES

A. Décisions Modificatives

1. Budget Principal : Décision Modificative n° 2

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 du Budget Principal qui s'équilibre à 1 817,00 € en fonctionnement et à 577 056,00 € en investissement.

2. Budget Annexe du Camping Les Oyats : Décision Modificative n° 2

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 2 du Budget Annexe du Camping Les Oyats qui s'équilibre à 545,00 € en fonctionnement et à 545,00 € en investissement.

B. Fixation des tarifs communaux 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs communaux pour 2021.

C. Participation aux frais de chauffage de la Basilique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer aux frais de chauffage de la Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres à hauteur de 1 362,96 € au titre de l'année 2020.

D. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme de réhabilitation du réseau d'assainissement (tranche 1), et sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR 2021 pour cet investissement.

E. Convention d'occupation du domaine public pour l'exploitation du Cinéma l'Océanic : Avenant n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n° 1 au contrat d'occupation du domaine public pour l'exploitation du Cinéma l'Océanic à intervenir avec la SARL ARTEC, et autorise le Maire à le signer.

F. Application des dispositions de l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions de vote du quart des crédits pour les Budgets Principal et de l'Eau et de l'Assainissement, afin de permettre des interventions en cas de besoin avant le vote du budget 2021.

G. Délibération n° 2020-08-10 du 23 novembre 2020 : Rectificatif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rectifie la délibération n° 2020-08-10 du 23 novembre 2020 à la suite d'une erreur matérielle constatée, et décide d'attribuer le lot 4 à l'entreprise BOIS LOISIRS CRÉATION, La Ceriseraie 44850 SAINT-MARS-DU-DÉSERT, le montant de l'offre retenue étant de 407 699,64 € T.T.C.

H. Éclairage Public – Projet de réhabilitation de Front de Mer : Demande de subvention au S.D.E.E.G.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux d'éclairage public, Esplanade des Girondins (entre les rues Fontête et Amiral Courbet), et sollicite l'attribution de la subvention du S.D.E.E.G.

VI - RESSOURCES HUMAINES

A. Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la modification du tableau des effectifs consistant à supprimer 4 postes et en créer 6.

B. Mise à jour du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour de Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.

C. Mise à jour du Compte Épargne Temps (C.E.T.)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du Compte Épargne Temps, pour tenir compte de certaines évolutions.

D. Mise à jour de la Charte sur l'organisation du temps de travail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour de la Charte sur l'organisation du temps de travail consistant à intégrer les horaires spécifiques d'accueil du public du service de l'urbanisme.

VII - QUESTIONS DIVERSES

A. Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal de la Commune de Soulac-sur-Mer, pour le mandat 2020-2026, et autorise le Maire à le signer.

B. Formation des Élus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation, et inscrit au budget une enveloppe annuelle dédiée d'un montant de 10 000,00 €.

C. Avis sur la demande de dérogation au repos dominical

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le principe des neuf dérogations au repos dominical pour les 11, 18, et 25 juillet, les 1^{er}, 8, 15 et 22 août, et les 19 et 26 décembre 2021.

☪

La séance est levée à 18 h 43 minutes



Xavier Pintat

Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur honoraire de la Gironde